ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - SCRUTIN DU 18 NOVEMBRE 1962

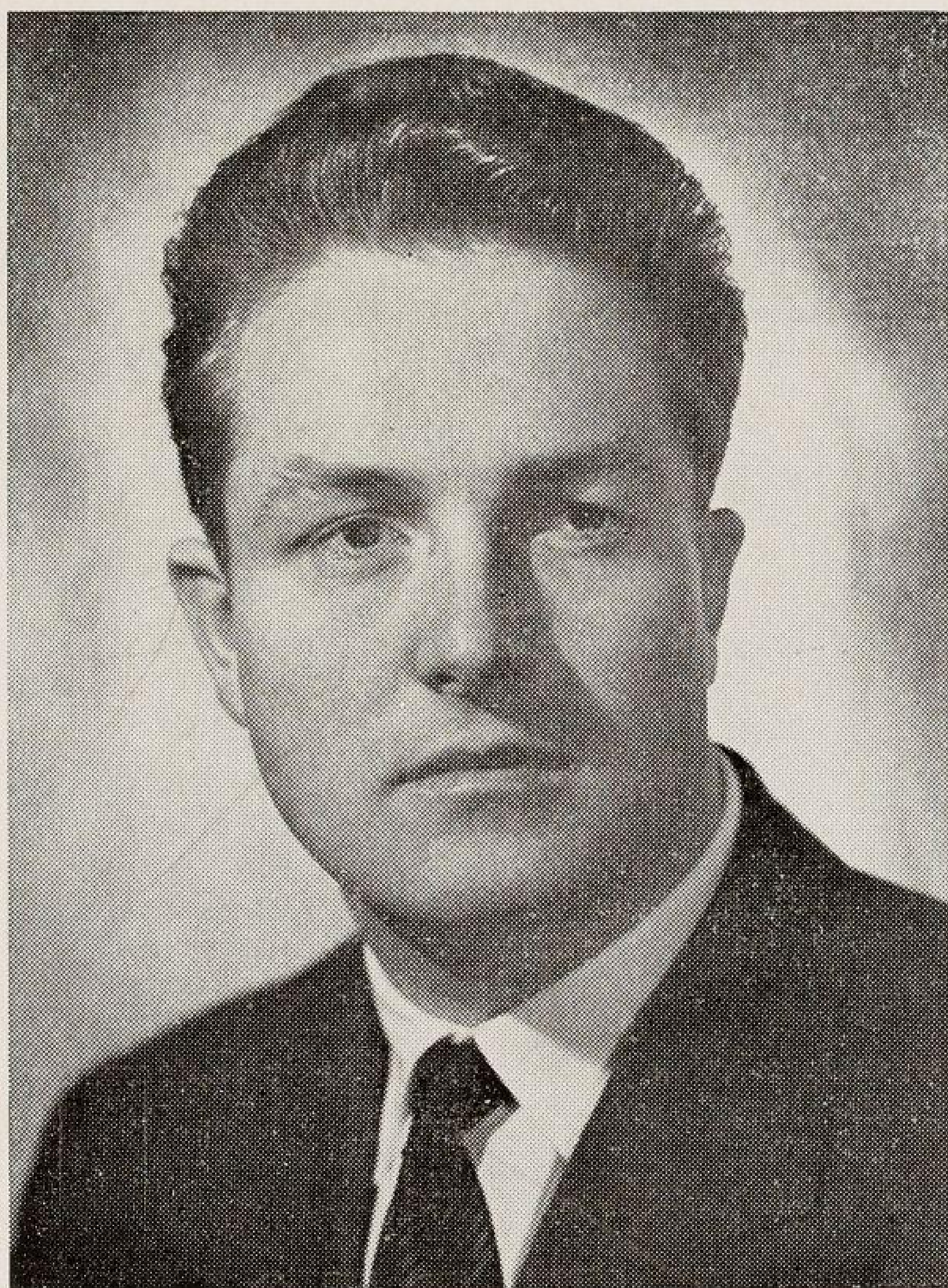
3e Circonscription de la Seine - 5e Arrondissement de Paris

CANDIDATURE

JEAN-MARIE LE PEN

Présentée par

LE CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS et LE CENTRE RÉPUBLICAIN



Député sortant du 5e arr.
Pupille de la Nation
Engagé volontaire
Officier de réserve
Croix de la valeur militaire
Président d'honneur de l'Association des Étudiants en Droit de Paris
Ancien Président du Front National des Combattants
Licencié en Droit
34 ans



PARISIENNES,

PARISIENS,

Pour la troisième fois, j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages. Vous me connaissez tous. Vous savez que je suis resté fidèle aux engagements que j'avais pris devant vous. Je reste passionnément attaché à la grandeur et à l'indépendance de notre patrie ainsi qu'à la défense des citoyens face à une technocratie et une administration inhumaines.

Défenseur naturel des humbles et des vieux, je m'attacherai plus particulièrement à leurs problèmes.

Au Parlement j'exigerai la priorité pour trois problèmes.

- **LA CRISE DU LOGEMENT.**
- **LA MISÈRE DES PERSONNES AGÉES.**
- **LA FORMATION DE LA JEUNESSE.**

— 550 000 économiquement faibles n'ont pas 390 francs par jour pour vivre.
— En 1961, avant l'arrivée des réfugiés d'Algérie, 37 000 familles de 4 à 9 personnes vivaient dans une seule pièce.
— Il y a 400 000 logements insalubres dans la Seine dont 15 000 dans le Ve.
— La France vient de passer du 7e au 9e rang des constructeurs européens.
— La jeunesse manque d'écoles, de maîtres.

LE GOUVERNEMENT PRÉTEND QU'IL MANQUE DE CRÉDITS

En voici :

- La France verse un milliard par jour à Ben Bella.
- La Force de frappe nationale est inscrite au budget 1963 pour 240 milliards.

La France paye le déficit budgétaire des gouvernements africains qui dépensent sans compter pour construire ambassades, ministères et palais.

EN TOUTE INDÉPENDANCE, je vous convie à :

LA DÉFENSE DE LA FRANCE par

- Un État fort basé sur la séparation des pouvoirs dans le cadre de la Constitution de 58.
- Une Europe intégrée, fidèle à l'alliance occidentale.
- Une politique moderne de la jeunesse.
- La paix civile et la réconciliation des Français par l'Amnistie.
- Un appui total à nos compatriotes d'Algérie.

LA DÉFENSE DES LIBERTÉS par

- L'indépendance de la Justice.
- La liberté de l'enseignement dans le cadre de l'action de « l'Association parlementaire ».
- Le vote d'un statut de la R.T.F. qui assure l'indépendance de l'information.
- Le respect du statut des fonctionnaires.
- La liberté du commerce et l'indépendance des professions libérales.
- Le respect des droits moraux et sociaux des Anciens Combattants.

LA DÉFENSE DU PROGRÈS SOCIAL

- La stabilité de la monnaie par l'équilibre du budget en réduisant massivement les dépenses inutiles et somptuaires.
- Une campagne nationale de construction de logements en particulier en faveur de la jeunesse universitaire, fleuron de notre quartier.
- Démocratisation de l'enseignement par l'augmentation du nombre et du taux des bourses.
- Revalorisation de la fonction enseignante, fondement d'une politique de progrès social, scientifique et culturel.
- Construction dans Paris de parkings, seule solution juste du problème du stationnement à l'exclusion de toute politique de sanctions systématiques.

VIVE LA FRANCE — VIVE LA RÉPUBLIQUE

Jean-Marie LE PEN

Pierre-Émile MENUET, remplaçant éventuel

PERMANENCE : Tous les jeudis de 10 heures à 13 heures, à la Mairie du Ve arrondissement et 6, rue de Beaune. Tél. : BAB. 41-75.

Imp. Chantenay, Paris 11-1962